

Suspension du conflit

La mobilisation des pilotes depuis quatre jours est massive. L'ensemble de notre population montre sa capacité à réagir avec force lorsque les enjeux sont importants.

Cette mobilisation aura permis, dans un premier temps, et à la veille d'évolutions majeures dans le transport aérien français, de rééquilibrer le rapport de force dans le dialogue social.

Un rendez-vous au ministère des transports est prévu vendredi matin. Devant votre mobilisation, le gouvernement ne peut rester sourd plus longtemps à nos demandes.

Une chance est maintenant donnée au dialogue, il est nécessaire de la saisir avant de s'engager plus loin dans un conflit qui inévitablement impacterait les vacances scolaires.

Face à ce constat, le SNPL France ALPA décide de suspendre son mouvement de grève à partir du jeudi 9 février à 23h59 (heure locale Paris).

Pour autant, conformément au mandat accordé par le Conseil national, ce mouvement peut reprendre à tout moment.

Concernant la proposition de loi Diard, notre revendication reste la suppression du préavis individuel de 48 heures.

Plus que jamais, le gouvernement porte une responsabilité écrasante dans la situation actuelle.

Reportez vous aux consignes de grève pour la reprise du travail (disponibles sur le site du SNPL : www.snpl.com).

Le Bureau Exécutif